

Synthèse de l'avis de la CEFDG 2018-2019

PSB - Paris School of Business

Diplôme du Programme Grande Ecole (Bac+5)

Les points forts du programme :

- des axes stratégiques, pour 2025, ambitieux et alignés opportunément avec le positionnement d'une école professionnalisante ;
- un corps professoral permanent renforcé ;
- l'interdisciplinarité offerte aux étudiants grâce aux coopérations entre les différentes écoles du groupe (notamment la mise en relation de travail avec des ingénieurs, des artistes ou des informaticiens) ;
- les objectifs du programme en cohérence avec la nature des enseignements dispensés ;
- la volonté de faire évoluer les spécialités du programme au regard de l'évolution de la demande des entreprises et des domaines de professionnalisation. Le renforcement de l'alternance et la capacité à trouver des contrats traduisent l'adaptation du diplôme à son marché ;
- la constance dans la qualité du dispositif pédagogique et du programme.

Les points de vigilance :

- un degré d'attractivité marqué par une diminution significative du nombre d'inscrits de l'ordre de 10% en 2018-2019 ;
- la sélectivité qui devra être clairement redressée à l'avenir ;
- le concours propre créé pour une entrée en 2^{ème} année ;
- le renforcement du corps professoral permanent à poursuivre, en particulier en sciences de gestion. De plus, le nombre important de départs est à surveiller ;
- la frontière entre le corps professoral de PSB et celui du groupe Galileo, difficile à percevoir, devra être plus clairement précisée à l'avenir ;
- le faible poids, dans le programme PGE, des enseignements en distanciel alors que l'école le met largement en avant dans son discours sur l'innovation pédagogique ;
- un taux de réponse à l'enquête d'insertion relativement faible (56%) ;
- l'engagement dans la recherche à renforcer en particulier dans des programmes de recherche à plus forte visibilité ;
- les espaces de travail collaboratifs, à ce jour, particulièrement réduits ;
- un modèle financier qui repose presque exclusivement sur les frais de scolarité des programmes et sur l'alternance.